

Grand Poitiers Communauté urbaine

FICHE RESSOURCES

Eau et biodiversité

En route vers la transition écologique avec Grand Poitiers !



Eau & biodiversité - niveau 2

Vous venez de terminer l'auto-évaluation environnementale de votre structure. Merci pour votre implication dans la transition écologique de notre territoire !

Vous avez atteint un score entre 30% et 70% en eau/biodiversité, soit un profil de niveau 2. Vous êtes sensible à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité et avez lancé des premières actions pour réduire vos consommations et sensibiliser sur ces sujets. Bravo pour vos efforts!

Cette fiche a pour objectif de vous permettre de faire progresser votre démarche avec des ressources pour aller plus loin.

Par où commencer?

Vous cherchez à mieux comprendre les enjeux de l'eau et de biodiversité liés à la transition écologique ou à sensibiliser les collaborateurs de votre structure..

Commencez par les ressources de sensibilisation et de formation.

Vous êtes prêt(e)s à vous lancer dans des bonnes pratiques en s'appuyant sur des guides et des dispositifs d'accompagnement interactifs.

Orientez-vous vers les ressources Etudes & Conseils.

Vous cherchez aller plus loin à l'aide d'un réseau territorial.

Candidatez pour signer la charte de Grand Poitiers - "Acteurs Engagés pour la Transition Écologique" - afin de bénéficier d'un accompagnement approfondi et progresser grâce à un collectif local.

Ressources pour aller plus loin :



Information

- > Consultez la [Carte d'information intercommunale assainissement](#) (pdf, 1Mo) pour savoir si votre établissement dépend d'Eaux de Vienne ou la régie Grand Poitiers.
- > Si vous dépendez de Grand Poitiers et que vous souhaitez récupérer les factures d'eau pour effectuer un suivi, vous pouvez demander un pro-format à mon_eau@grandpoitiers



Sensibilisation

- > Sensibilisez vos collaborateurs aux économies d'eau via des questionnaires et des affiches:
 - modèle de [questionnaire](#) (word, 0.33Mo);
 - [affiche de sensibilisation](#) à la protection de la ressource en eau (pdf, 6Mo).
- > Découvrez des actions pour économiser la ressource en eau au sein de votre structure :
[Guide des économies d'eau - Bâtiments et espaces publics](#) réalisé par l'EPTB Vienne (pdf, 1Mo).
- > Renseignez-vous sur les rejets dans les réseaux d'assainissement :
 - [Guide pour les rejets domestiques et non domestiques](#) (pdf, 19Mo);
 - Pour les métiers de bouche: [guide spécifique des bonnes pratiques](#) (pdf, 14Mo) et une [annexe avec des préconisations techniques](#) (pdf, 0.1Mo)
 - Contact de la direction Eau-Assainissement en cas de doute sur votre régime de déversement : 05 49 30 15 66



Formation

- > Informez-vous sur les enjeux de la préservation de la biodiversité et les pistes d'action pour les entreprises :
[MOOC entreprise en biodiversité, passez à l'action!](#)
(<https://mooc.formation.lpo.fr/enrol/synopsis/index.php?id=4>)
(LPO, OFB, MEDEF)
- > Comprenez le lien entre le bâtiment et la biodiversité:
[MOOC Bâtiment et biodiversité](#) (https://formations.ademe.fr/formations_batiment_mooc-batiment-&-biodiversite_s5006.html)
(ADEME)
- > Pour les TPE, PME secteur tourisme: apprenez auprès des experts en tourisme durable en contactant l'
[interfilière Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine](#) (<https://www.interfiliere-tourisme-na.fr/>)



Etudes / conseils

> Initiez le diagnostic

Diag Eco-FLUX (<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux>)

(BPI France) pour optimiser vos couts en réduisant vos pertes en énergie, matière, déchets et eau.

> Accédez à des outils concrets et des retours d'expérience en intégrant le

Programme Entreprises engagées pour la nature (OFB)

(<https://engagespouurlanature.ofb.fr/entreprises>)

. Contact :

dr.nouvelle-aquitaine@ofb.gouv.fr

> Pour les TPE, PME secteur tourisme : demandez un accompagnement de l'ADEME et l'ACAP de la Vienne via le

Fond Tourisme Durable (<https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/>)



Financement

> L'

agence de l'eau Loire Bretagne (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aelb-demande-aide-entreprises-travaux>)

met à disposition des aides pour financer des investissements liés à la préservation de la ressource en eau (ex: réalisation d'études, diagnostics, mise en conformité des réseaux, travaux).

> Découvrez les dispositifs de financements nationaux et locaux à destination des entreprises sur la

plateforme Agir pour la transition (<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/>)

(ADEME).

> Il existe d'autres soutiens financiers pour encourager et soutenir vos projets (subventions, appels à projets Région Nouvelle-Aquitaine...). Grand Poitiers et ses partenaires peuvent vous orienter après une étude précise de vos besoins. Pour en bénéficier, pensez à candidater pour rejoindre le réseau des Acteurs Engagés pour la transition écologique.



Envie de vous mobiliser plus pour passer à l'action?

Rejoignez le réseau des Acteurs Engagés pour la Transition Écologique pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure et progresser ensemble avec des acteurs du territoire !

<https://www.grandpoitiers.fr/ressources-eauetbiodiversite-2?>

Renseignez-vous sur

notre site (<https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels>)

ou candidatez directement via le lien suivant :

Candidatures Acteurs Engagés pour la Transition Écologique.

(https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

Contact:

acteurs.engages@grandpoitiers.fr



Vous êtes le/la seul(e) à pouvoir accéder à cette page. Pour accéder aux ressources sur les autres thématiques, consultez votre Fiche Score envoyée par mail.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30